Des policiers municipaux en colère

ZOOM DICI:17/11/2016 |



Ce mercredi matin, les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique, affiliés au syndicat Force Ouvrière, se sont rassemblés devant la Préfecture du Puy-en-Velay. A l'ordre du jour : des revendications sur leurs conditions salariales et un évolution de leur statut.

Le rassemblement se veut calme et solidaire. « *La manifestation de ce matin est un mouvement national, et nous sommes tous solidaires de nos collègues dans le reste de la France* », exprime Hervé Vidal, chef du service de la Police Municipale du Puy.

Les agents territoriaux sont venus nombreux pour faire part de leurs revendications : des prestations salariales pas à la hauteur de leur travail, qui ne cesse d'évoluer au fil des années, mais également une réforme du statut social, notamment pour les agents de surveillance de la voie publique, qui n'ont pour le moment aucun grade au sein de la Police.

Une revalorisation salariale s'impose

Hervé Vidal, insiste lourdement sur des salaires trop bas, compte tenu de la charge de travail. « *Nos agents territoriaux sont de plus en plus présents lors de grosses manifestations. Cela a été le cas pour le Roi de l'Oiseau, avec le plan vigipirate. Le travail de nos policiers a aujourd'hui bien évolué* ». Il faut savoir qu'un gardien touchera un salaire équivalent au SMIC en début de carrière, et

environ 2000 euros à la fin de sa carrière.

Les policiers municipaux souhaitent également faire valoir leurs droits, concernant leurs primes, qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de la retraite. « *Notre retraire est complètement dérisoire, aujourd'hui un agent qui a travaillé toute sa vie ne touchera que 1000 euros par mois* », nous confie le chef de service.

Un nouveau statut pour les agents

Les agents de surveillance de la voie publique, pour qui le travail a beaucoup changé au cours de ces dernières années, souhaitent obtenir un statut social, car pour le moment ces agents ne bénéficient d'aucun grade au sein de la police. « Nos compétences sont très limitées, car nous n'avons pas de statut. Nous ne pouvons pas progresser dans notre travail, nous manquons de moyens. Actuellement, nous sommes 6 ASVP pour la ville du Puy et ce n'est pas suffisant », se plaint l'un des agents de surveillance de la voie publique.

Il ajoute être en faveur du port d'arme dans certaines circonstances, les agents étant en première ligne, sachant que les ASVP n'ont pas les mêmes pouvoirs que les policiers municipaux.

Un armement des policiers municipaux dans toute la France

Les policiers municipaux du Puy-en-Velay, sont également venus soutenir leurs collègues du reste de la France. Depuis septembre, les policiers municipaux du Puy sont aptes à porter une arme, ce qui n'est pas le cas pour d'autres policiers sur le sol français. « Nous nous sommes battus pour finalement obtenir le port d'arme dans la ville du Puy et nous avons eu gain de cause, grâce à nos élus. L'armement de nos policiers a commencé fin mai 2016 et s'est terminé en septembre », explique Hervé Vidal.